

**Zeitschrift:** bulletin.ch / Electrosuisse  
**Herausgeber:** Electrosuisse  
**Band:** 97 (2006)  
**Heft:** 22

**Artikel:** VSE-Generalversammlung : der Verband auf neuem, gutem Kurs  
**Autor:** Steiner, Rudolf  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-857740>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# VSE-Generalversammlung: Der Verband auf neuem, gutem Kurs

VSE-Präsident Nationalrat Dr. Rudolf Steiner stellte die Schweizer Energiepolitik sowie die beiden für die gesamte Branche wichtigen Projekte «Merkur Access II» und «Vorschau 2006 auf die Elektrizitätsversorgung der Schweiz im Zeitraum 2035/2050» ins Zentrum seiner Betrachtung.

«Panta rhei» – «alles fliesst», mit diesem heute noch sehr bekannten Ausspruch brachte Platon die Lehre Heraklits auf den Punkt. Alles fliesst, alles ist in Bewegung. Daran hat sich bis heute nichts geändert. Nichts ist so beständig wie der Wandel selbst. Deshalb müssen wir lernen, den Wandel als Chance zu sehen, auch im energiepolitischen Umfeld.

Unsere Gesellschaft und Wirtschaft basiert auf der sicheren, wettbewerbsfähigen und umweltschonenden Stromversorgung unseres Landes. Sie ist einerseits die Voraussetzung für ein positives Wirtschaftswachstum mit einer effizienten, international konkurrenzfähigen Produktion und andererseits für den Einsatz zahlloser hilfreicher Geräte im täglichen Leben. Deshalb sind klare politische Rahmenbedingungen zwingend notwendig. Unsere politische Arbeit und Interessensvertretung ist darauf ausgerichtet.

## Strommarktiliberalisierung

Der Begriff «Energieversorgung» ist in unserem Land ohnehin fast identisch mit dem Begriff «Politik», erstens durch die föderalistische Strukturierung der Branche und zweitens durch die politische Relevanz der Energiethematik. Um die von der Strombranche erwarteten Leistungen erbringen zu können, brauchen wir langfristig stabile energiepolitische Grundlagen. Sie sind die Basis für:

- die notwendigen Investitionen in Produktions- und Netzanlagen
- den sicheren und zuverlässigen Betrieb der Anlagen
- eine angemessene Rentabilität, die es erlaubt, alle
- Aufgabenstellungen auch finanzieren zu können.

Präsidialansprache von  
Nationalrat Dr. Rudolf Steiner  
an der 116. ordentlichen Generalversammlung  
des VSE/AES, 15. September 2006  
Aula des Jeune-Rives, Espace Louis-Agassiz 1,  
Neuenburg

Im aktuellen Umfeld der Strommarktiliberalisierung werden diese Ziele erheblich komplexer und anspruchsvoller – sowohl im Inland als auch im Stromverkehr über die Grenzen. Die Schweiz nimmt in ihrer Funktion als westeuropäische Stromdrehscheibe zusätzlich eine wichtige Position und Aufgabe im internationalen Stromverbund wahr. Die Regelwerke und Verfahren sind darum EU-konform zu gestalten, damit die Schweiz ihre hervorragende Stellung im europäischen Strommarkt erhalten kann.

Richtigerweise steht das StromVG im Zentrum der energiepolitischen Geschäfte. Der VSE unterstützt den Weg einer spezialgesetzlichen Regelung des Strommarktes; der kartellrechtliche Netzzugang kann keine längerfristige Lösung sein. Wenn heute noch verbreitet Bedenken gegen eine Strommarktiliberalisierung anzutreffen sind, kann ich diese verstehen, denn wir stehen mit der Einführung des Wettbewerbs in der Stromversorgung vor einer Jahrhundertaufgabe. Ich möchte aber auch gleichzeitig betonen: Es gibt keinen Weg zurück und auch

Umwege – wie über das Kartellgesetz – sind nicht praktikabel.

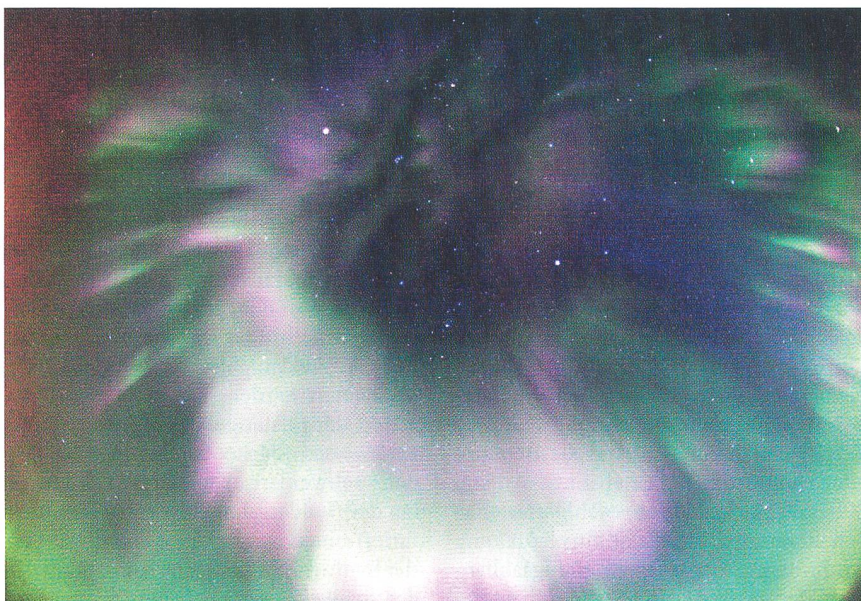
Die Ziele des VSE mit dem StromVG sind somit

- Schaffung von Rechtssicherheit mit klaren materiellen und zeitlichen Rahmenbedingungen,
- Beachtung der Kooperation und Subsidiarität,
- Festlegung einer schlanken Regulierungsbehörde und Administration,
- Vermeidung unnötiger Kostenfolgen
- und letztlich ein Vorlagenpaket, das mehrheitsfähig ist.

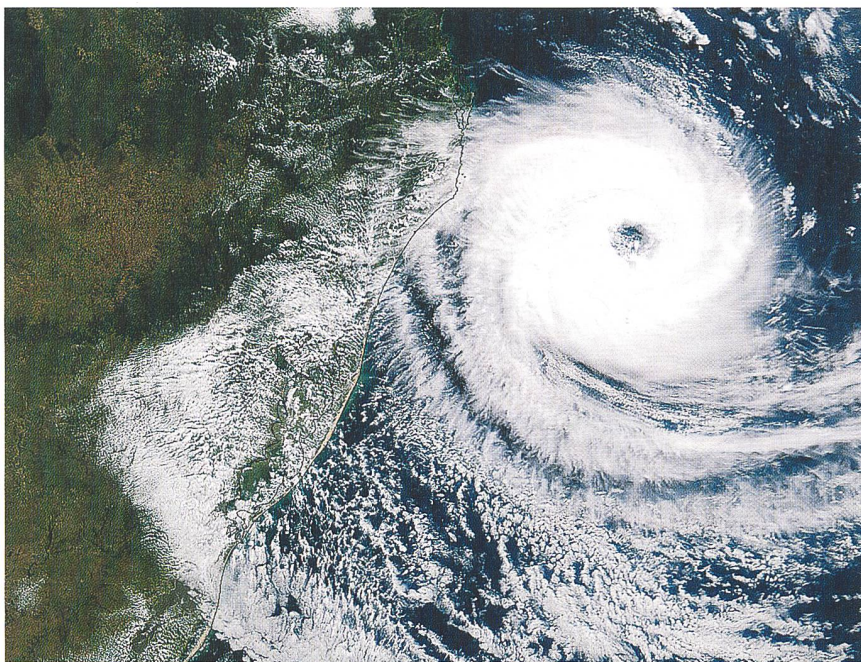
Die bisherigen Beratungen im Nationalrat und in der vorberatenden Kommission des Ständerates erlauben die Schlussfolgerung, dass diese Ziele weitgehend erreicht werden können.

Weniger einfach ist die Beurteilung der begleitenden Revision des Energiegesetzes, in dem die Förderung der erneuerbaren Energien im Mittelpunkt steht. Es ist festzustellen, dass das Parlament mit deutlicher Mehrheit die erneuerbaren Energien fördern will.

Auch der VSE befürwortet grundsätzlich dieses Ziel, weil wir künftig alle Energien im Massstab ihrer Potenziale und Realisierbarkeit benötigen. Über das Instrumentarium und die Förderbeiträge dürfte heute das letzte Wort noch nicht gefallen sein. Scheinbar findet aber das Einspeisemodell den Gefallen der Mehrheit der Parlamentarier.



«Alles fliesst, alles ist in Bewegung» (Polarlichter; Bild MIT).



Ein weiteres wesentliches Geschäft betrifft den Klimaschutz mit der CO<sub>2</sub>-Verminderung (Bild MIT)

Wie dieses Anliegen auch immer geregelt wird – für den VSE ist wichtig,

- dass das Modell einfach und effizient gestaltet wird
- dass eine klare langfristige Zielgrösse, beispielsweise, 5,4 TWh bis 2030 definiert wird
- dass die Förderkosten limitiert werden
- dass marktfähige Technologien priorisiert werden
- dass die zusätzlichen Kosten solidarisch von allen Endverbrauchern getragen werden
- und dass das Parlament periodisch die Zielerreichung und allfällige Massnahmen prüfen kann.

Unsere Branche hat das fachliche Know-how in der Nutzung der erneuerbaren Energien. Mit verschiedensten Ökostromprodukten sind viele Branchenunternehmen seit Jahren erfolgreich auf dem Markt. Wir haben aber gleichzeitig gegenüber unseren Kunden, insbesondere in der Wirtschaft, die Verantwortung für wettbewerbsfähige Strompreise wahrzunehmen. Eine überrissene Förderung der erneuerbaren Energien werden wir deshalb entschieden bekämpfen müssen. Die Vorteile des Wettbewerbs dürfen nicht mit administrativen Preiserhöhungen zunichte gemacht werden.

Ich gehe davon aus, dass die Beratungen zum StromVG und EnG Anfang 2007 im Parlament abgeschlossen werden können. Unsere definitive Haltung wird von der Schlussbeurteilung abhängen. Der gegenwärtige Stand der Vorlagen ermutigt uns zur Annahme, dass die

beiden Gesetze mit den begleitenden Verordnungen ohne Referendum im Jahr 2008 in Kraft treten können.

### Klimaschutz, Entsorgung radioaktiver Abfälle und Wasserkraft

Die Strommarktöffnung ist zwar das bedeutendste, aber nicht das einzige energiepolitische Thema. Die weiteren wesentlichsten Geschäfte betreffen den Klimaschutz mit der CO<sub>2</sub>-Verminderung, die Entsorgung radioaktiver Abfälle sowie die Nutzung der Wasserkraft.

Um die Kyoto-Vereinbarung zu erfüllen, schlägt der Bundesrat eine CO<sub>2</sub>-Lenkungsabgabe auf fossilen Brennstoffen vor. Der Nationalrat hat dem Anliegen mit einem eigenen Modell bereits zugestimmt. Die Beratung im Ständerat steht noch bevor. Der VSE lehnt eine CO<sub>2</sub>-Abgabe ab, da die Marktkräfte als Folge der massiven Preiserhöhung des Erdöls für reduzierte CO<sub>2</sub>-Emissionen sorgen werden. Zudem sollen die Wettbewerbsbedingungen der geplanten Gaskombikraftwerke in der Schweiz gegenüber dem Ausland nicht unnötigerweise verschlechtert werden.

Mit der Bestätigung des Entsorgungsnachweises für hochaktive Abfälle aus den schweizerischen Kernkraftwerken hat der Bundesrat noch vor den Sommerferien einen wichtigen Meilenstein für die künftige Nutzung der Kernenergie in der Schweiz gesetzt. In einem weiteren Prozess wird nun der Sachplan «Geologi-

sche Tiefenlager» für die definitive und sichere Entsorgung der radioaktiven Abfälle in der Schweiz in Angriff genommen. Diese Aufgabe ist unabhängig von künftigen Entscheidungen über die Weiterführung und Erweiterung der Kernkraftkapazitäten in unserem Lande wahrzunehmen.

Schliesslich ist auch die Nutzung der einheimischen Wasserkraft ein wesentliches Energiethema. Einer stetigen Entwicklung unterliegt die Werteabwägung zwischen Nutzung und Schutz. Aktuell ist das Spannungsfeld der Renaturierung kanalisierter Flussläufe und vergrösserter Restwassermengen einerseits gegenüber der Effizienzsteigerung von Wasserkraftanlagen und der Umlagerung von Speicherenergie vom Sommer in den Winter andererseits.

In diesen Zusammenhang gehört das Anliegen, die Gestaltung der Restwassermengen im Gewässerschutzgesetz flexibler zu regeln. Die Ausarbeitung eines Revisionsvorschlages liegt in einer Kommission des Ständerates. Seit dem 3. Juli 2006 will auch der Fischerei-Verband in dieser Sache mitreden. Er reichte die Volksinitiative «Lebendiges Wasser» mit über 160 000 Unterschriften als Renaturierungsinitiative ein. – Für unsere nationale Energieversorgung ist die Wasserkraft die einzige einheimische Energieressource von Bedeutung. Der Nutzen und das Schützen müssen mindestens gleichwertig bleiben, umso mehr als mit einem weiteren sinnvollen Ausbau der Wasserkraftproduktion auch ein Umweltschutzbeitrag gegen den Treibhauseffekt geleistet wird. Für den Umweltschutz gipfeln diese Ziele in der Frage, ob der Erweiterung des Naturschutzes oder der Verminderung der CO<sub>2</sub>-Emissionen durch die weitere Nutzung der Wasserkraft Priorität zukommen soll. Der VSE unterstützt klar die Weiterentwicklung der inländischen Wasserkraft.

### Verbandsarbeit

Lassen Sie mich jetzt kurz einen Blick auf die Verbandsarbeit werfen. Sie gehört zu den Kernaufgaben unseres Verbandes. Der VSE hat auch 2005 im Auftrag und Interesse seiner Mitglieder ein umfangreiches Dienstleistungspaket ausgearbeitet und angeboten. Die Bandbreite reicht von der Politik über die Kommunikation bis zur Technik und Energiewirtschaft, ergänzt durch Schulungen und Kurse.

Besonders erwähnen möchte ich in diesem Zusammenhang die Arbeit unserer verschiedenen Kommissionen. In den

Kommissionen wird das wertvolle Wissen der Branche gesammelt, gebündelt, aufgearbeitet und allen Mitgliedern zur Verfügung gestellt. Ich denke dabei insbesondere an die beiden sehr wichtigen Projekte Merkur Access II mit den Fachdokumenten zur Markttöffnung und die Vorschau 06 auf die Elektrizitätsversorgung der Schweiz im Zeitraum bis 2035/2050.

## Merkur Access II

Das Projekt Merkur Access II basiert auf dem laufenden Gesetzgebungsprozess zur Strommarkliberalisierung und bereitet nach dem Grundsatz der Subsidiarität dessen Umsetzung vor. Im Sinne seines Auftrags hat der VSE in diesem Projekt die Verantwortung für die gesamte Branche übernommen. Durch den Einbezug von zahlreichen Mitarbeitenden unserer Mitgliedunternehmen besteht Gewähr dafür, dass die neu erarbeiteten Regeln für den liberalisierten Strommarkt umsetzbar und praxisnah sind. Ich möchte gerne an dieser Stelle den über 100 Branchenspezialisten danken, die in den verschiedenen Arbeitsgruppen aktiv beteiligt sind. Nur ihr Engagement, ihr Bezug zum Alltag und den unterschiedlichen Bedürfnissen der EVUs garantieren einen Erfolg des Projektes.

Als Übergangslösung für die kartellrechtliche Markttöffnung wurde zunächst im Mai 2005 die «Empfehlung fallweise Durchleitung» erarbeitet. Im definitiv liberalisierten Markt werden dann neue Regeln gelten.

Die Grundsätze bezüglich der Funktion und Prozesse des liberalisierten Marktes sind im «Marktmodell für die Elektrische Energie – Schweiz», kurz MMEE-CH, geregelt. Der Vorstand verabschiedete das Modell am 1. Dezember 2005. Die meisten Dokumente der nächsten Hierarchiestufe wurden im Rahmen der Projektphase 2 bereits erarbeitet. Dazu gehören der «Distribution Code» für die Verteilnetze und der «Metering Code» für die Messung und Messdatenbereitstellung. Beide Dokumente genehmigte der Vorstand vor den Sommerferien 2006.

Das Dokument für das Übertragungsnetz, nämlich der «Transmission Code» und das ergänzende Netznutzungsmodell, wurden auch fertig gestellt und im VSE-Extranet aufgeschaltet. Für diese Arbeit möchte ich namentlich der Firma Etrans und der Schweizerischen Betriebsdirektorenkonferenz (SBDK) meinen Dank aussprechen.

Am Balancing Concept für die Abwicklung des Energiegeschäftes sowie

am Netznutzungsmodell für das Verteilnetz wird noch gearbeitet. Beide sollen gemäss Projektplan bis Ende 2006 fertig gestellt sein.

Zudem hat vor wenigen Wochen die Projektphase 3 begonnen. Diese Phase steht im Zeichen der Umsetzungsdokumente, zu denen zunächst das Fahrplanmanagement sowie das Regel- und Ausgleichsenergiemanagement gehören. Die Unterlagen werden im Entwurf ebenfalls Ende 2006 vorliegen. Die Arbeiten an den weiteren Umsetzungsdokumenten zum Metering Code, zur Datenaufbereitung, zu den Standardlastprofilen und zum Distribution Code verlaufen planmässig und werden im Jahr 2007 zur Verfügung stehen.

Es ist eine anspruchsvolle Arbeit, die in diesem Projekt geleistet wird. Eine grosse Herausforderung liegt – lassen Sie es mich offen sagen – in den auseinanderstrebenden Interessen ihrer unterschiedlichen Gruppierungen aufgrund der jeweiligen Stellung in der Wertschöpfungskette. Es ist nicht immer einfach, diese in Einklang zu bringen. Nicht immer einfach, aber möglich, wie Merkur Access II bisher bewiesen hat. Die Branche hat erkannt, dass sie mit diesem Projekt die einmalige Chance hat, die Regeln des zukünftigen freien Marktes massgebend mitzubestimmen. Allerdings bringt die Finanzierung dieses Projektes – und das sei ebenso offen gesagt – eine Branchenorganisation, die zum überwiegenden Teil im Milizsystem arbeitet, an die Grenzen ihrer Möglichkeiten. Sollte die Branche aus welchen Gründen auch immer, diese Chance nicht zielstrebig weiterverfolgen, würden die anstehenden Aufgaben vom Regulator wahrgenommen und mit Sicherheit nicht immer in unserem Sinne geregelt werden.

## Vorschau 06

Nicht weniger Respekt gebührt dem Projektteam, das die Vorschau 06 erarbeitet hat. In rund anderthalb Jahren wurde ein wissenschaftlich fundiertes Werk mit energiepolitischer Aussagekraft erarbeitet. Die Vorschau 06 ist eine Arbeit, die den Vergleich nicht zu scheuen braucht. Ihre Stärke liegt in der Neutralität. Es sind branchen-, nicht unternehmensbezogene Aussagen, die in sieben Kernsätzen prägnant zusammengefasst worden sind. Diese Kernsätze gilt es nun bekannt zu machen und im Hinblick auf zukünftige energiepolitische Abstimmungen unters Volk zu bringen. Die sieben zentralen Erkenntnisse der Vorschau 06 müssen breit kommuniziert werden.

Erst wenn die Mehrheit der Schweizer Stimmbürger und Stimmbürgerinnen folgende Sätze kennt, haben wir mehr als ein Etappenziel erreicht:

1. Für uns alle wird Strom immer wichtiger.
2. Der Strombedarf wird weiter steigen.
3. Die Schweiz braucht neue Kraftwerke und Leitungen.
4. Mehr Stromimporte sind keine Lösung.
5. Der Beitrag der Alternativenergien ist wertvoll.
6. Hauptpfeiler der Stromversorgung bleiben Wasserkraft und Kernenergie.
7. Lange Verfahren behindern das rechtzeitige Handeln.

## Weitere Aktivitäten

Die beiden jetzt hier kurz vorgestellten Projekte werden ergänzt durch eine grosse Zahl weitere Aktivitäten, zu den auch die bereits eingangs erwähnten Seminare, Schulungen und Kurse zählen. Ich möchte gerne den Kreis der Verbandsarbeiten schliessen, indem ich Sie auf den ersten Veranstaltungskalender des VSE hinweise. Der Veranstaltungskalender erlaubt Ihnen, Ausbildungen und Kursbesuche in die unternehmensinternen Ausbildungsziele und den Budgetierungsprozess zu integrieren.

Im November 2005 fand im VSE ein Führungswechsel statt, und Josef A. Dürr hat die interimistische Leitung des Verbandes übernommen.

Die personellen Lücken wurden mittlerweile mit zwei Fachfrauen wieder geschlossen. Es sind dies Maja Sigg als Leiterin Finanzen und Administration sowie Elisabeth Boner als Leiterin Kommunikation.

Unter der Leitung von Josef A. Dürr wurden zunächst der Betrieb der Geschäftsstelle stabilisiert und neue Methoden und Werkzeuge zur besseren Steuerung der Projekte und Überwachung der Finanzen eingeführt. Zusätzlich wurden zwei wichtige strategische Projekte gestartet: das Strategiprojekt «VSE 2008» und das Fusionsprojekt «Insieme».

«VSE 2008» richtet den Verband auf die zukünftigen Herausforderungen aus. Diese bestehen im Wesentlichen darin, dass sich der VSE an den unterschiedlichen Bedürfnissen und Strukturen seiner Mitglieder entlang der Wertschöpfungskette orientieren muss. Ausserdem hat er den verschiedenen Erwartungen der Landesteile Rechnung zu tragen. Für das Projekt «VSE 2008» wurde eine spezielle Projektgruppe mit Vertretern von Mitgliedunternehmen aus der ganzen Schweiz ins Leben gerufen. Die Projekt-

mitglieder sind hoch motiviert: Die Branche will einen starken Verband auf nationaler Ebene. Es ist geplant, Ihnen an der nächsten Generalversammlung die neue Strategie zur Beschlussfassung vorzulegen.

Parallel zum Projekt «VSE 2008» wird am Fusionsprojekt «Insieme» gearbeitet. Beide Projekte verbindet die Stabilisierung und Neupositionierung unseres Verbandes. Auf Wunsch unseres Schwesterverbandes in der Romandie, den «ER», les Electriciens Romands, erarbeitet eine Projektgruppe die Grundlagen für eine Fusion. Der neue Verband soll für alle Mitglieder noch attraktiver werden. Dies wird erreicht durch eine optimale Vertretung, bessere Koordination der Interessen, Bündelung der Kräfte und Sprachgrenzen überschreitende Dienstleistungen. Zudem vereinfacht ein Zusammengehen die Strukturen und Prozesse, was zu signifikanten Kosteneinsparungen führen wird.

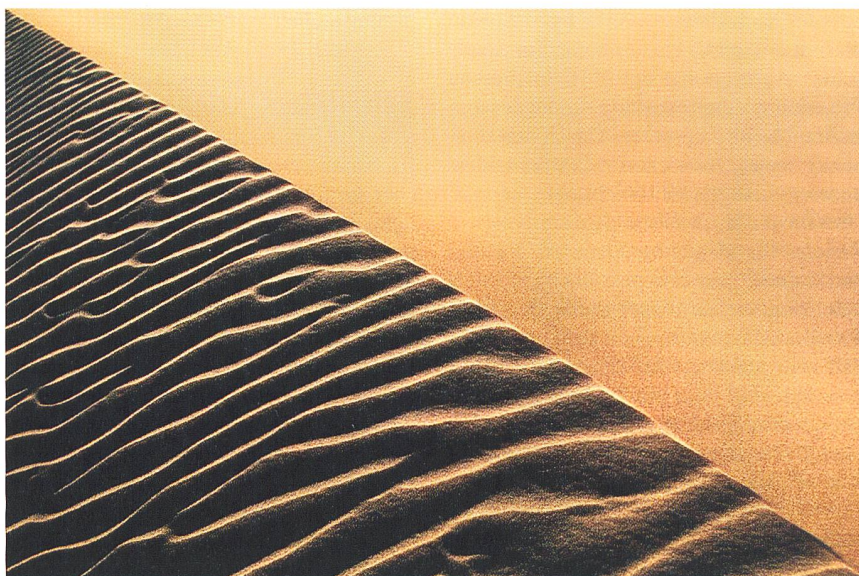
Das Projekt befindet sich inhaltlich und zeitlich auf Kurs. Nach einer umfassenden Analyse wurden mehrere Szenarien ausgearbeitet. Der Steuerungsausschuss des Projektes hat inzwischen der Fusion grundsätzlich zugestimmt und die konkrete Umsetzung in Auftrag gegeben. Aus heutiger Sicht wird die formelle Fusion wahrscheinlich im ersten Quartal, rückwirkend auf den 1. Januar 2007, erfolgen. Höchstwahrscheinlich werden wir Sie zur gegebenen Zeit zu einer ausserordentlichen Generalversammlung einladen, um der Fusion formell zuzustimmen.

Ich weiss diese beiden Projekte in guten Händen und bin deshalb zuversichtlich, dass wir die hochgesteckten Ziele erreichen werden. Ich danke allen Beteiligten, insbesondere dem Projektleiter Josef A. Dürr sowie den zuständigen Gremien, für die konstruktive und intensive Arbeit.

Schliesslich möchte ich allen Mitarbeitenden der Geschäftsstelle für ihren grossen Einsatz im Verlaufe des letzten Jahres danken. «Auf ruhiger See ist es einfach, ein Schiff zu steuern, erst der raue Seegang offenbart die wahren Werte von Mannschaft, Kapitän und – nicht zuletzt der Passagiere.» In diesem Sinne nochmals ein ganz herzliches Dankeschön, an Sie, unsere Mitglieder und Kunden.

## Assemblée générale de l'AES: L'association en bonne voie

Le vendredi 15 septembre 2006, l'Assemblée générale de l'Association des entreprises électriques suisses, AES, a eu lieu à Neuchâtel. Le Président de l'AES, Rudolf Steiner, Conseiller national, a mis l'accent sur la politique énergétique suisse, ainsi que sur deux projets importants pour l'ensemble de la branche: «Merkur Access II» et la «Prévision 2006 sur l'approvisionnement de la Suisse en électricité jusqu'en 2035/2050».



«Tout coule, tout est en mouvement» (photo MIT).

*Panta rhei*, «tout coule»: cette expression encore bien connue aujourd'hui avait été utilisée par Platon pour résumer la philosophie d'Héraclite. Tout coule, tout est en mouvement. Et aujourd'hui encore, cet adage est d'actualité. Rien n'est aussi constant que le changement lui-même. C'est pourquoi nous devons apprendre à voir le changement comme une opportunité, dans le domaine de l'énergie comme ailleurs.

La société et l'économie suisses sont fondées sur un approvisionnement en électricité sûr, concurrentiel et respectueux de l'environnement. D'une part, un tel approvisionnement du pays représente une condition déterminante pour une croissance économique saine, reposant sur une production efficace et concurrentielle au niveau international; d'autre part, l'approvisionnement est essentiel pour l'utilisation d'innombrables appareils qui nous rendent la vie de tous les jours plus agréable. Voilà pourquoi un cadre politique clair est absolument nécessaire. Le travail d'information et de

représentation de notre association dans la sphère politique est axé sur la réalisation de cette exigence.

### Libéralisation du marché de l'électricité

Dans notre pays, les deux termes «approvisionnement en énergie» et «politique» sont d'ailleurs extrêmement proches l'un de l'autre: ceci est dû non seulement à la structure fédéraliste de la branche, mais aussi à l'importance politique des questions énergétiques. Afin que la branche de l'électricité puisse fournir les prestations que l'on est en droit d'attendre, elle doit pouvoir compter sur des bases de politique énergétique stables sur le long terme. Ces bases sont fondamentales pour:

- les investissements nécessaires dans les installations de production et de réseau;
- l'exploitation sûre et fiable des installations;

- une rentabilité adéquate, permettant de financer l'accomplissement de toutes les tâches nécessaires.

Dans le contexte actuel marqué par la libéralisation du marché de l'électricité, le travail des entreprises de la branche devient de plus en plus complexe et exigeant, aussi bien pour leurs activités en Suisse que pour les échanges électriques transfrontaliers. En tant que plaque tournante des échanges électriques en Europe occidentale, notre pays assume en outre un rôle important dans le réseau d'interconnexion international. En conséquence, il convient d'assurer l'euro-compatibilité de nos réglementations et procédures, afin de permettre à la Suisse de conserver son excellent positionnement dans le marché européen de l'électricité.

La LApEI est donc un dossier central de la politique énergétique. L'AES approuve la démarche visant à réglementer le marché de l'électricité par le biais d'une loi spécifique; l'accès aux réseaux découlant de l'application de la loi sur les cartels ne constitue pas une solution satisfaisante à long terme. Si l'ouverture du marché butte actuellement encore sur de nombreuses réticences, il me semble qu'elles sont bien compréhensibles: en effet, avec l'introduction des règles du marché dans l'approvisionnement en électricité, nous nous trouvons face à une révolution copernicienne. Toutefois, il faut le dire sans détour: il n'est plus possible de revenir en arrière, et les éventuelles voies détournées (comme l'application de la loi sur les cartels) ne sont pas des solutions praticables.

Par rapport à la LApEI, les objectifs de l'AES sont ainsi les suivants:

- garantie de la sécurité du droit, avec un cadre matériel et temporel clairement défini;
- respect des principes de coopération et de subsidiarité;
- mise en place d'une autorité de régulation et d'instances administratives sveltes;
- exclusion de coûts inutiles;
- constitution d'un ensemble législatif susceptible de réunir une majorité.

Les débats du Conseil national et de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats permettent d'être confiants que ces objectifs peuvent être largement atteints.

En parallèle à l'élaboration de la LApEI, la loi sur l'énergie est actuellement en cours de révision, avec un accent certain sur la promotion des énergies re-

nouvelables. Ici, le positionnement est plus complexe. Le fait est que dans sa grande majorité, le Parlement souhaite promouvoir les énergies renouvelables.

De manière générale, l'AES approuve cet objectif, car nous aurons besoin à l'avenir de toutes les sources d'énergie dans la pleine mesure de leurs potentiels réalisables. Quant aux outils de promotion et aux incitations financières, les débats sont loin d'être clos. Il semblerait toutefois que le modèle de la rétribution à l'injection récolte les faveurs de la majorité des parlementaires.

Quelle que soit la solution finalement choisie, du point de vue de l'AES, il est essentiel

- que le modèle soit simple et efficace;
- qu'un objectif à long terme soit défini de manière claire, par exemple 5,4 TWh d'ici 2030;
- que les coûts de la promotion soient limités;
- que les technologies mûres pour le marché bénéficient d'un traitement prioritaire;
- que les coûts supplémentaires soient assumés solidairement par tous les consommateurs finaux;
- et que le Parlement puisse procéder à une évaluation périodique de l'atteinte de l'objectif et prendre des mesures en cas de besoin.

Notre branche dispose déjà de tout le savoir-faire nécessaire en matière d'exploitation des énergies renouvelables. Depuis des années, de nombreuses entreprises électriques proposent déjà avec succès des produits de courant vert sur le marché. Mais en même temps, nous portons vis-à-vis de nos clients et de

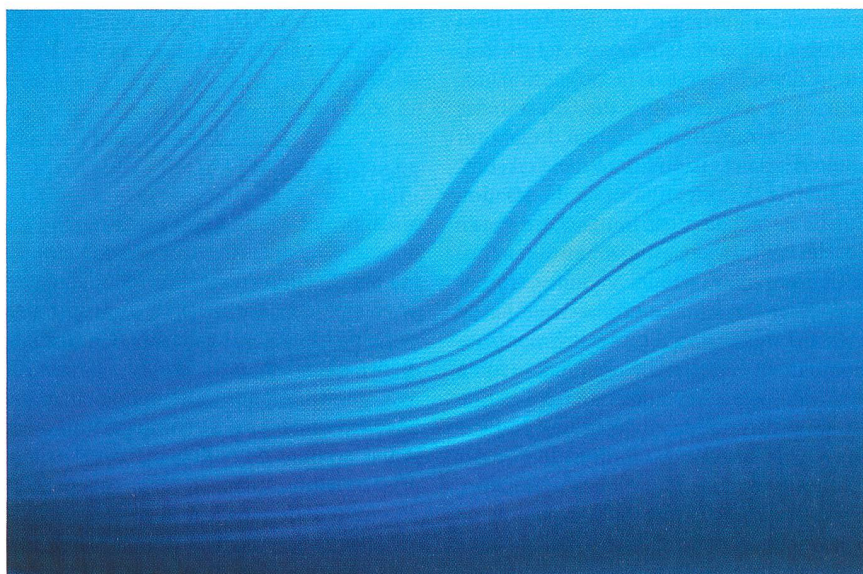
l'économie en général la responsabilité de veiller à la compétitivité de nos prix de l'électricité. Si la promotion des énergies renouvelables prend des proportions démesurées, nous devons la combattre de manière décidée. En effet, les avantages de la concurrence ne doivent pas être annulés par des augmentations de prix imposées par l'administration.

Je pars du principe que les débats parlementaires sur la LApEI et sur le LEn seront terminés au début de 2007. Notre position définitive dépendra de notre évaluation finale de ces textes. Dans l'état actuel de ces projets législatifs, nous pouvons raisonnablement espérer que les deux lois et les ordonnances correspondantes entreront en vigueur en 2008 sans qu'un référendum n'ait été lancé à leur sujet.

### Protection du climat, évacuation des déchets radioactifs et force hydraulique

Si l'ouverture du marché de l'électricité est certes le thème de politique énergétique le plus important, il est loin d'être le seul. Il existe d'autres dossiers de poids, concernant notamment la protection du climat (réduction des émissions de CO<sub>2</sub>), l'évacuation des déchets radioactifs et l'exploitation de la force hydraulique.

Pour remplir les engagements pris dans le cadre du Protocole de Kyoto, le Conseil fédéral propose l'introduction d'une taxe d'incitation sur le CO<sub>2</sub>, qui serait prélevée sur tous les carburants et combustibles fossiles. Le Conseil national a déjà approuvé la proposition de



L'exploitation de la force hydraulique indigène est aussi une thématique importante (photo MIT).

fond en présentant son propre modèle. Le Conseil des Etats n'a pas encore entamé des débats sur le sujet. L'AES est opposée à une taxe sur le CO<sub>2</sub>, car il est déjà certain que les forces du marché entraîneront automatiquement une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> suite à l'augmentation massive des prix du pétrole. En outre, la construction de plusieurs centrales combinées à gaz est prévue en Suisse; il convient de ne pas les défavoriser inutilement face à la concurrence internationale.

En approuvant la démonstration de faisabilité pour le stockage des déchets hautement radioactifs issus des centrales nucléaires suisses, le Conseil fédéral a posé juste avant l'été un jalon important pour l'exploitation future de l'énergie nucléaire dans le pays. L'étape suivante consiste en l'élaboration du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes», qui permettra de déterminer les sites potentiels pour une évacuation sûre et définitive des déchets. Ces travaux sont indépendants de toute décision concernant la poursuite ou l'extension de l'exploitation de l'énergie nucléaire en Suisse.

Enfin, l'exploitation de la force hydraulique indigène est aussi une thématique énergétique importante. Le développement futur est conditionné par la pondération entre les intérêts que représentent l'exploitation d'une part et la protection d'autre part. Actuellement, les efforts portant sur la revitalisation des cours d'eau canalisés et sur l'augmentation des débits résiduels sont en tension avec les projets visant à l'augmentation de l'efficacité des centrales hydroélectriques et au transfert de l'énergie d'accumulation de l'été vers l'hiver.

C'est dans ce contexte qu'il faut voir le souhait d'introduire une flexibilisation des dispositions relatives aux débits résiduels dans la loi sur la protection des eaux. Une commission du Conseil des Etats est actuellement en train d'élaborer un projet de révision allant dans ce sens. Depuis le 3 juillet 2006, la Fédération Suisse de pêche s'est immiscée dans ce dossier. Elle a en effet déposé son initiative populaire «Eaux vivantes (Initiative pour la renaturation)» munie de 160 000 signatures. Pour notre approvisionnement énergétique national, la force hydraulique est la seule source d'énergie indigène disponible en quantité significative. L'intérêt d'exploitation doit rester au moins équivalent à celui de protection, d'autant qu'une extension raisonnable de la production hydroélectrique représente aussi une mesure de protection de l'environnement, puisqu'elle contribue à lutter

contre l'effet de serre. Du point de vue environnemental, l'antagonisme entre les deux objectifs peut être résumé dans la formulation de la question suivante: entre l'extension des mesures de protection de la nature et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par le biais d'une extension de l'exploitation de la force hydraulique, où faut-il mettre la priorité? Pour l'AES, il est clair qu'il convient de favoriser le développement de la production hydroélectrique suisse.

C'est sur ces considérations que je clos le thème de la politique énergétique, qui continuera néanmoins à susciter toute notre attention.

## Activités à notre association

Permettez-moi maintenant de passer brièvement en revue les activités internes à notre association, qui jouent elles aussi un rôle essentiel. En 2005, l'AES a de nouveau élaboré et proposé une vaste palette de prestations, sur demande et dans l'intérêt de ses membres. Ces prestations, qui comprennent aussi des formations et des cours, touchent à des domaines aussi divers que la politique, la communication, la technique ou l'économie énergétique.

J'aimerais relever spécialement tout le travail accompli au sein de nos diverses commissions. Les commissions représentent en effet les plaques tournantes qui permettent de récolter, de systématiser et de mettre en forme le précieux savoir et savoir-faire de la branche, pour ensuite le mettre à disposition de tous les membres. Je pense particulièrement aux deux projets phare que sont Merkur Access II, avec les documents techniques relatifs à l'ouverture du marché, ainsi que la Prévision 2006 sur l'approvisionnement de la Suisse en électricité jusqu'en 2035/2050.

## Merkur Access II

Le projet Merkur Access II répond au processus législatif en cours concernant la libéralisation du marché de l'électricité et en prépare la mise en œuvre selon le principe de la subsidiarité. Conformément à son mandat, l'AES a pris la responsabilité pour toute la branche dans le cadre de ce projet. L'intégration d'un grand nombre de collaborateurs d'entreprises membres dans le processus permet de garantir que les nouvelles règles élaborées en vue du marché libéralisé seront applicables et conformes aux besoins pratiques. Permettez-moi donc de remer-

cier ici tous les spécialistes, plus de cent, qui se sont impliqués dans les divers groupes de travail. Leur engagement, leur connaissance du terrain et leur connaissance des besoins des diverses entreprises sont garants de la réussite du projet.

En premier lieu, la recommandation «Acheminement de cas en cas» a été élaborée en mai 2005, à titre de solution transitoire suite à l'ouverture du marché basée sur la loi sur les cartels. Une fois la libéralisation du marché réalisée de manière définitive, de nouvelles règles s'appliqueront. Permettez-moi de les passer brièvement en revue.

Le «Modèle de marché pour l'énergie électrique – Suisse» (abrégié MMEE-CH) fixe les grands principes concernant les fonctions et les processus dans le marché libéralisé. Le Comité a adopté ce document le 1<sup>er</sup> décembre 2005. La plupart des documents relevant de l'échelon suivant dans la hiérarchie ont été élaborés dans le cadre de la phase 2. On peut mentionner ici le «Distribution Code» relatif aux réseaux de distribution et le «Metering Code» relatif à la mesure des données et à la mise à disposition des valeurs mesurées. Ces deux documents ont été adoptés par le Comité avant la pause estivale 2006.

Le document concernant le réseau de transport, à savoir le «Transmission Code», et son complément que constitue le modèle d'utilisation du réseau ont également été finalisés; ils sont disponibles dans l'extranet de l'AES. J'aimerais remercier ici la société Etrans et la Conférence suisse des directeurs d'entreprises électriques pour leur travail dans le cadre de l'élaboration de ces documents.

Le «Balancing Concept» concernant les opérations de négoce d'énergie ainsi que le modèle d'utilisation du réseau de distribution sont encore en cours d'élaboration. Selon le calendrier du projet, ces deux documents devraient être disponibles d'ici la fin 2006.

La phase 3 a en outre démarré il y a quelques semaines. Elle porte sur l'élaboration des documents d'application, en premier lieu ceux qui concernent la gestion des programmes et la gestion de l'énergie de réglage et de compensation. Les versions provisoires de ces documents seront également disponibles d'ici la fin 2006. Les travaux concernant les autres documents d'application, à savoir ceux qui concernent le Metering Code, la mise en forme des données, les profils de charge standard et le Distribution Code, avancent comme prévu. Ces documents devraient donc être disponibles dans le courant de l'année 2007.

Les travaux réalisés dans le cadre du projet Merkur Access II sont exigeants. Il n'y a rien à cacher: un défi particulier réside dans les divergences d'intérêt entre les différents groupes d'entreprises membres, selon leurs positions dans la chaîne de création de valeur. En effet, il n'est pas toujours facile de rassembler toutes les parties. Pas facile, mais néanmoins possible, comme l'ont démontré les résultats de Merkur Access II jusqu'ici. En effet, avec ce projet, la branche a su saisir l'opportunité unique d'exercer une influence décisive sur les règles qui régiront le futur marché libre. Toutefois, je ne vous le cache pas non plus, pour une organisation de branche comme la nôtre, reposer largement sur le principe de milice, le financement d'un projet d'une telle envergure nous conduit aux limites de nos possibilités. Si la branche cessait, pour quelque raison que ce soit, de poursuivre résolument la voie sur laquelle elle s'est engagée, ce serait le régulateur qui prendrait la relève pour les tâches qui restent à accomplir. Et il serait à craindre que ses choix et décisions n'aillent pas toujours dans notre sens.

## Prévision 2006

Le groupe de projet chargé de l'étude Prévision 2006 a lui aussi accompli un travail considérable. Durant une année et demie, de grands efforts ont été déployés afin de présenter une publication scientifique constituant une référence importante en matière de politique énergétique. La Prévision 2006 est un travail qui soutient la comparaison. Sa force réside en premier lieu dans la neutralité des propos tenus. Il s'agit de considérations se référant à toute la branche, et non à des entreprises individuelles, qui ont été cristallisées en 7 constats centraux. Il convient maintenant de faire connaître ce message, notamment en le diffusant auprès de la population dans la perspective de prochaines votations populaires ayant trait à la politique énergétique. Les 7 constats centraux de la Prévision 2006 doivent donc bénéficier d'une vaste offensive de communication. Ce ne sera que lorsqu'une majorité des citoyennes et citoyens suisses aura intégré les points suivants qu'un objectif décisif aura été atteint:

1. Nous dépendons de plus en plus de l'électricité.
2. La hausse des besoins en électricité est persistante.
3. La Suisse a besoin de nouvelles lignes et centrales électriques.
4. L'importation n'est pas la solution

5. La contribution des énergies alternatives est précieuse mais limitée.
6. Les énergies hydraulique et nucléaire resteront les principaux piliers de l'approvisionnement en électricité.
7. De longues procédures entravent la capacité d'action.

## Nombreuses autres activités

Les deux projets que je viens de présenter brièvement sont complétés par de nombreuses autres activités, dont les différents séminaires, formations et cours que j'ai déjà évoqués. Je souhaiterais clore ici le chapitre dédié aux différents travaux de l'association, et j'en profite pour attirer votre attention sur le premier calendrier des manifestations de l'AES. Le calendrier des manifestations vous permet d'intégrer formations et cours dans la définition des objectifs et dans le processus de budgétisation internes à votre entreprise.

Un changement a été opéré au niveau de la direction de l'AES au mois de novembre de l'année dernière. C'est ainsi que Monsieur Josef A. Dürr a repris la direction de l'association de manière intérimaire.

Dans l'intervalle, deux fonctions dirigeantes ont été repourvues par deux spécialistes confirmées. Madame Maja Sigg occupe le poste de responsable des finances et de l'administration et Madame Elisabeth Boner celui de responsable de la communication.

Sous la houlette de Josef A. Dürr, l'organisation courante du secrétariat de l'AES a tout d'abord été stabilisée, puis des méthodologies et des outils servant à un meilleur pilotage des projets ainsi qu'à un meilleur contrôle des finances ont été introduits. En outre, deux importants projets stratégiques ont été lancés: il s'agit du projet de redéfinition de la stratégie «AES 2008» et du projet de fusion «Insieme».

Avec le projet «AES 2008», l'association se prépare à relever les défis auxquels elle sera confrontée à l'avenir. Pour l'essentiel, l'AES doit mieux tenir compte, dans ses activités, des besoins et des structures des diverses entreprises membres selon leur position dans la chaîne de création de valeur. De même, elle doit pouvoir intégrer les diverses attentes formulées dans les différentes régions linguistiques. Un groupe de projet spécifique a été mis sur pied pour le projet «AES 2008», qui réunit des représentants issus d'entreprises membres de la Suisse entière. Les membres du projet sont des plus motivés: la branche souhaite

pouvoir bénéficier d'une association forte sur le plan national. Il est prévu de vous soumettre, lors de la prochaine Assemblée générale, la nouvelle stratégie pour approbation.

En parallèle au projet «AES 2008», d'autres travaux sont en cours dans le cadre du projet de fusion «Insieme». Ces deux projets ont un point commun: tous deux visent la stabilisation et le repositionnement de notre association. A la demande des Electriciens Romands (ER), notre association-sœur en Suisse romande, un groupe de projet est en train d'élaborer les bases d'une éventuelle fusion. La nouvelle association se doit d'être encore plus attrayante pour tous les membres. Cet objectif est réalisable grâce à une optimisation du système de représentation, à une meilleure coordination des intérêts, à un regroupement des forces et à une offre de prestations intéressante pour toutes les régions linguistiques. En outre, une mise en commun permet de simplifier les structures et les procédures, ce qui est aussi synonyme d'un fort potentiel d'économies.

Au vu de l'avancement des travaux et du calendrier, on peut dire que le projet est en bonne voie. Après une analyse approfondie, plusieurs scénarios ont été élaborés. Entre-temps, le comité de pilotage du projet a donné son accord de principe pour une fusion et mandaté le groupe de projet pour préparer la mise en œuvre concrète. Du point de vue actuel, la fusion formelle pourrait avoir lieu au cours du premier trimestre 2007 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier. Il est donc très probable que nous vous convoquions en temps voulu pour une Assemblée générale extraordinaire, qui aura pour objet l'approbation formelle de la fusion.

Je sais que ces deux projets sont en de bonnes mains, et je suis confiant que nous atteindrons nos objectifs ambitieux. Je remercie d'ores et déjà toutes les personnes qui se sont investies, et particulièrement le directeur du projet, Josef A. Dürr, ainsi que les divers organes concernés pour leur travail sérieux et constructif.

Avant de conclure, j'aimerais aussi remercier toutes les collaboratrices et les collaborateurs du secrétariat pour leur engagement considérable au cours de l'année dernière. «Il est aisé de naviguer sur une mer calme; ce n'est que par gros temps que la vraie valeur de l'équipage, du capitaine, mais aussi des passagers apparaît.» Dans ce sens, merci aussi à vous, qui êtes à la fois nos membres et nos clients.

MIT UNSEREN WELTWEIT FÜHRENDEN TECHNOLOGIEN  
VERWANDELN SIE JEDEN TROPFEN



Um auf dem hart umkämpften Markt wettbewerbsfähig zu bleiben, muss Ihr Wasserkraftwerk quasi auf Abruf Spitzenleistungen erbringen. ALSTOM ist DER Experte für die Errichtung und Erneuerung von Wasserkraftwerken. Unsere fortschrittlichen Technologien bringen neues Leben in Ihr Kraftwerk - so erhalten Sie mehr saubere, erneuerbare und flexible Energie und obendrein noch eine besonders zuverlässige und effiziente Technik - oder, wie wir sagen, einen Zuwachs an HYDRO-Leistung. Erfahren Sie mehr unter: [www.hydro.power.alstom.com](http://www.hydro.power.alstom.com)

Die Zukunft ist unser Tagesgeschäft

**ALSTOM**